

Les principes de base de l'audit et du conseil

ECTS : 9

Description du contenu de l'enseignement :

Définition de l'audit et du conseil : Comprendre les objectifs respectifs de l'audit (évaluation) et du conseil (recommandations).

Normes et cadres de référence : Connaître les normes régissant l'audit (IFRS, ISO, COSO)..

Processus d'audit : Suivre les étapes clés de l'audit : planification, collecte de données, analyse, et rapport.

Gestion des risques : Savoir identifier, évaluer et contrôler les risques informatiques.

Audit interne et externe : Comprendre les rôles spécifiques de l'audit interne (contrôle en continu) et externe (validation indépendante).

Rapport d'audit : Savoir rédiger un rapport structuré et formuler des recommandations précises.

Compétence à acquérir :

- Comprendre les fondamentaux de l'audit et du conseil.
- Maîtriser les méthodes et outils pour évaluer la performance, la conformité et la stratégie d'une organisation.
- Acquérir les compétences nécessaires pour formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles.

Mode de contrôle des connaissances :

- Etudes de cas et présentations en groupe.
- Examen final portant sur les concepts théoriques et leur application.

Document susceptible de mise à jour - 17/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16